

Conseil municipal du 3 décembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue par téléconférence dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 3 décembre 2020, 12 h 10.

PRÉSENTS PAR

VIDÉOCONFÉRENCE: Mme Josée Néron, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 12h44, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. AVIS DE MOTION

- 2.1 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2021
- 2.2 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2021
- 2.3 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2021
- 2.4 Projet de règlement ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2021
- 2.5 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2021
- 2.6 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2010-46 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
- 2.7 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles
- 2.8 Projet de règlement ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au financement des dépenses d'élection
- 2.9 Projet de règlement ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au financement des dépenses fluctuantes

Conseil municipal du 3 décembre 2020

- 2.10 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, d'espaces verts, de mobilier urbain et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 928 600 \$
- 2.11 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'infrastructures civiles, de ponts, d'ouvrages d'art et de barrages, de réfection de murs de soutènement et de berges et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 410 000 \$
- 2.12 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs et de lieux publics, de réfection de bâtiments, de pavage, de voirie, de trottoirs, d'éclairage, de signalisation et d'acquisition de terrains et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 977 000 \$
- 2.13 Projet de règlement ayant pour objet l'aménagement d'un débarcadère et d'un stationnement sur l'ancien terrain de la Consol et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 \$
- 2.14 Projet de règlement ayant pour objet l'acquisition d'équipements et travaux d'aménagement dans les parcs, espaces verts et lieux publics et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 480 000 \$

3. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 1^{er} décembre 2020.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2020-563

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

La mairesse demande le vote sur la proposition, aucun élu n'en fait la demande et ainsi la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. AVIS DE MOTION

2.1 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller Marc Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet

d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2021;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.2 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller Éric Simard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2021;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.3 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2021

La conseillère Brigitte Bergeron donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2021;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.4 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TAUX DE COMPENSATION DE TAXE POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller Simon-Olivier Côté donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2021;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites. Ledit projet a été modifié en apportant la correction suivante:

- RETIRER dans le 4e attendu les mots « tel que respecté par le passé »

2.5 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller Martin Harvey donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2021;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.6 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2010-46 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Le conseiller Marc Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2010-46 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.7 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-54 FIXANT LA TARIFICATION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY ET ABROGEANT TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES DISPOSITIONS DE RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS INCOMPATIBLES

Le conseiller Martin Harvey donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.8 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AFIN DE POURVOIR AUX CAPITAUX NÉCESSAIRES AU FINANCEMENT DES DÉPENSES D'ÉLECTION

Le conseiller Jimmy Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au financement des dépenses d'élection;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.9 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AFIN DE POURVOIR

AUX CAPITAUX NÉCESSAIRES AU FINANCEMENT DES DÉPENSES FLUCTUANTES

La conseillère Brigitte Bergeron donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au financement des dépenses fluctuantes;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.10 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS, D'ESPACES VERTS, DE MOBILIER URBAIN ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 928 600 \$

Le conseiller Michel Thiffault donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, d'espaces verts, de mobilier urbain et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 928 600 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites. Ledit projet a été modifié afin de remplacer le montant de «2 928 000 \$» partout où il se trouve par celui de «2 928 600 \$».

2.11 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CIVILES, DE PONTS, D'OUVRAGES D'ART ET DE BARRAGES, DE RÉFECTION DE MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE BERGES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 410 000 \$

Le conseiller Jean-Marc Crevier donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'infrastructures civiles, de ponts, d'ouvrages d'art et de barrages, de réfection de murs de soutènement et de berges et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 410 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

2.12 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET DE LIEUX PUBLICS, DE RÉFECTION DE BÂTIMENTS, DE PAVAGE, DE VOIRIE, DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE, DE SIGNALISATION ET D'ACQUISITION

**DE TERRAINS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À
CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE
2 977 000 \$**

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs et de lieux publics, de réfection de bâtiments, de pavage, de voirie, de trottoirs, d'éclairage, de signalisation et d'acquisition de terrains et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 977 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

**2.13 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET
L'AMÉNAGEMENT D'UN DÉBARCADÈRE ET D'UN
STATIONNEMENT SUR L'ANCIEN TERRAIN DE LA
CONSOL ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN
EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 000 000 \$**

Le conseiller Éric Simard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet l'aménagement d'un débarcadère et d'un stationnement sur l'ancien terrain de la Consol et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

**2.14 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET
L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DANS LES PARCS, ESPACES VERTS
ET LIEUX PUBLICS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À
CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE
480 000 \$**

Le conseiller Carl Dufour donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet l'acquisition d'équipements et travaux d'aménagement dans les parcs, espaces verts et lieux publics et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 480 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue de 12h56 à 12h57.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos, la population est invitée à faire

Conseil municipal du 3 décembre 2020

parvenir leurs questions par courriel avant la séance.

Aucune question n'a été reçue.

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La mairesse procède à la levée de la présente séance à 12h57.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 7 décembre 2020.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sg